

Compte rendu de HAYES Graeme et OLLITRAULT Sylvie, *La désobéissance civile*, Paris : Les Presses de Sciences Po, coll. « Contester », 2012, 172 p.

Par Aude LEJEUNE (Centre d'Études et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales [CERAPS], Université Lille 2).

Dernier ouvrage paru au sein de la collection « Contester » des Presses de Sciences Po, *La désobéissance civile* offre une réflexion de sociologie politique sur les pratiques de désobéissance qui vient combler un manque dans la littérature francophone. Mis à part *Pourquoi désobéir en démocratie ?* de Sandra Laugier et Albert Ogien¹, peu d'ouvrages ont abordé cette question d'un point de vue de sociologie ou de science politique, alors qu'elle a souvent été traitée par les philosophes² et journalistes³. S'appuyant sur de nombreux exemples concrets, l'ouvrage aborde quatre thèmes : l'origine du concept de désobéissance civile, l'émergence de nouvelles formes de désobéissance à l'époque contemporaine, les caractéristiques de ce type de contestation et, enfin, la légitimité du recours à la violence dans le cadre de pratiques de désobéissance civile.

Dans le premier chapitre, les auteurs font voyager le lecteur dans différents lieux et époques afin de présenter diverses formes de désobéissance. Si cette notion apparaît sous la plume d'Henry David Thoreau au XIX^e siècle⁴, elle permet de caractériser également les pratiques de toute une série de mobilisations au cours du XX^e siècle : les appels à la protestation et au *boycott* lancés par Martin Luther King, les manifestations de foule autour de Gandhi en Inde et en Afrique du Sud ou encore le refus d'intégration de l'armée par les déserteurs ou objecteurs de conscience en France lors de la guerre d'Algérie. Ces nombreux exemples permettent à G. Hayes et S. Ollitrault de mettre en évidence différentes facettes de la désobéissance civile, en fonction des contextes historiques, politiques et culturels dans lesquels elle se déploie. Ils proposent ainsi de définir cette forme particulière de désobéissance à partir d'une série de caractéristiques qui font sa spécificité par rapport aux autres actes de protestation. Pour être qualifiée de « désobéissance civile », indiquent les auteurs, une action protestataire doit, tout d'abord, être illégale et aller à l'encontre d'une loi ou d'une politique spécifique, sans pour autant remettre en cause l'état de droit ou le système dans son ensemble. Ensuite, cette action doit être collective, c'est-à-dire entraîner l'adhésion de plusieurs individus ou groupes. Enfin, elle doit être faire l'objet d'une revendication publique de la part des désobéissants car le comportement de non-respect d'une norme vise ici directement à contester publiquement la légitimité même de cette norme.

Les formes contemporaines de désobéissance civile comportent certaines caractéristiques qui leurs sont propres et qui viennent renouveler les modalités et enjeux de la protestation. D'abord, alors que dans les années 1960 et 1970, ces pratiques visaient à exprimer le refus de payer l'impôt ou de participer à la guerre, dans les années 1990, elles

1. Sandra LAUGIER et Albert OGIEN, *Pourquoi désobéir en démocratie*, Paris : La Découverte, 2011.

2. William SMITH, « Civil Disobedience and the Public Sphere », *The Journal of Political Philosophy*, 19 (2), 2011, p. 145-166.

3. Élisabeth WEISSMAN, *La désobéissance éthique. Enquête sur la résistance dans les services publics*, Paris : Stock, 2010.

4. Henry David THOREAU, *La désobéissance civile*, Paris : Les Mille et une nuits, 1996.

touchent aussi des causes que les auteurs qualifient de « globales », telles que l'écologie ou la mondialisation néolibérale. Ensuite, elles s'étendent également à de nouveaux espaces sociaux. C'est notamment le cas des administrations et institutions publiques dont les fonctionnaires refusent de se soumettre à certaines législations qu'ils jugent non légitimes ou qu'ils considèrent comme une menace pour la démocratie. Enfin, au lieu de ne toucher que les pays démocratiques, ces pratiques prennent également place dans des contextes non démocratiques ou en voie de transition démocratique, comme l'illustrent, entre autres, les mobilisations du Printemps arabe.

Ces actes de désobéissance, poursuivent les auteurs, s'inscrivent dans un registre de contestation qui comporte de multiples contraintes pour les individus et les collectifs qui s'y engagent : la prise de risque qui découle du fait que ces pratiques peuvent être dangereuses ou conduire à l'emprisonnement ; l'obligation de mise en forme de la protestation pour que celle-ci soit entendue par les médias et le public ; la définition d'une stratégie judiciaire pour répondre aux éventuelles poursuites engagées contre les désobéissants et, enfin, l'implication dans des réseaux de socialisation à la désobéissance permettant d'apprendre à gérer et à anticiper ces différentes contraintes.

La distinction opérée, dans le dernier chapitre, entre la désobéissance et le sabotage permet à G. Hayes et S. Ollitrault de réfléchir à la question de la violence. Un acte de désobéissance civile peut-il recourir à la violence ou est-ce contradictoire avec la définition même de la désobéissance civile ? Les auteurs s'appuient sur plusieurs mouvements qui ont eu recours à la destruction de biens (comme, par exemple, la destruction de champs d'organismes génétiquement modifiés) et montrent comment ceux-ci effectuent un travail de justification et de légitimation de ce recours à la violence. L'utilisation, en France, de l'expression « désobéissance civique » plutôt que de « désobéissance civile » par des militants qui se revendiquent désobéissants dans les années 1990 illustre cette construction d'une sémantique de la non-violence, soulignant à la fois le caractère collectif de la mobilisation et la défense de valeurs partagées par les citoyens.

Les auteurs contribuent donc à tracer les frontières de la désobéissance civile à l'aide de nombreux exemples concrets qui rendent la lecture vivante et instructive. Une faiblesse de cet ouvrage réside cependant, peut-être, dans son caractère trop souvent illustratif. On aurait apprécié que les auteurs articulent davantage la notion de désobéissance avec les concepts issus de la théorie des mouvements sociaux et de l'action collective. Il aurait également été intéressant de fournir des exemples de pratiques protestataires qui ne s'inscrivent pas dans ce que les auteurs qualifient de désobéissance civile. Lorsque les auteurs réfléchissent à la question de la violence dans le dernier chapitre, ils éclairent les contours et frontières de cette notion à partir de contre-exemples. Mais qu'en est-il des actes individuels de non-respect de la loi qui ne visent pas à contester la loi elle-même (le fait de brûler intentionnellement un feu rouge, par exemple, n'implique pas forcément une mise en cause de la légitimité du code de la route, ainsi que l'a montré Mauricio García Villegas dans sa typologie des formes de non-respect des normes ⁵) ou des actes de non-respect des normes qui ne sont pas revendiqués par leurs auteurs ? Ces contre-exemples auraient permis, il me semble, de cerner avec plus de précision les frontières de la définition de la désobéissance civile et ses spécificités. Malgré

5. Mauricio GARCÍA VILLEGAS (ed.), *Normas de papel. La cultura del incumplimiento de reglas*, Bogotá: Siglo del Hombre Editores, 2009.

ces quelques limites, cet ouvrage de synthèse permet d'offrir au lecteur francophone – qui étudie ces pratiques et/ou entend agir sur la société – un aperçu inédit et didactique des différentes formes de désobéissance civile. Agrémenté de nombreux exemples sélectionnés avec pertinence et souvent très récents – certains ont eu lieu parfois quelques semaines avant sa parution –, il met en évidence la très grande actualité de ces pratiques, tout en retraçant ses origines et transformations au cours des XIX^e et XX^e siècles.